### 

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Jeudi 12 janvier 2023**

**Renouvellement de la convention entre le GH Rance-Emeraude et le Fonds pour l’insertion des personnes handicapées de la Fonction publique, le FIPHFP.**

Le **mercredi 11 janvier 2023**, **François CUESTA**, Directeur du Groupement Hospitalier Rance-Emeraude et **Séverine BAUDOUIN**, Directrice adjointe du FIPHFP ont signé cette convention qui confirme l’engagement en faveur de l’insertion et du maintien dans l’emploi des agents en situation de handicap en présence de **Jeanne VERGNE**, Responsable de la coordination régionale, de la Banque des Territoires Bretagne.

Le Groupement Hospitalier Rance-Emeraude est engagé depuis plusieurs années en faveur d’une meilleure intégration des personnes handicapées et de leur maintien dans l’emploi. Par ce renouvellement de convention, l’établissement souhaite poursuivre et accroître cette politique d’insertion à compter de 2023.

A ce titre, diverses actions ont déjà été entamées ces derniers temps :

* Sensibilisation aux bénéfices d’une politique de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et sa déclaration à l’employeur ;
* Arrivée d’une ergonome au GH Rance Emeraude ;
* Politique de communication, interne et externe sur les dispositifs en vigueur ;
* Confortation du service de santé au travail (médecin, infirmière).

Ces actions s’articulent autour du principe d’intégration du handicap de façon transversale au sein de toutes les pratiques, qu’elles soient RH, managériales ou relatives aux champs de compétence et d’intervention du GHT.

Ce renouvellement entend ainsi poursuivre les objectifs suivants :

• Maintenir le niveau de participation du FIPHFP pour permettre la poursuite des actions (notamment aides à l’adaptation du poste de travail) ;

• Favoriser l’accueil et l’intégration de travailleurs handicapés, en particulier développer l’apprentissage ;

• Favoriser et optimiser les situations de maintien dans l’emploi et de reclassement ;

• Améliorer la communication et le réseau partenarial.

**Ce plan d’actions ambitieux sera co-financé à hauteur de 767 164€ par le FIPHFP et le Groupement Hospitalier Rance-Emeraude**

* **448 502€ par le FIPHFP soit 58%**
* **318 662€ par le Groupement Hospitalier Rance-Emeraude soit 42%**

Des agents en poste, ayant bénéficiés d’un accompagnement personnalisé, étaient présents et ont pu partager leur expérience.

**A propos du FIPHFP**

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l’emploi, de formation et d’accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...). Il intervient sur l’ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l’intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Depuis sa création, le taux d’emploi dans les trois Fonctions publiques est passé de 3,74 % en 2006 à 5,44 % en 2021.

Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la Fonction publique de l’État, de la Fonction publique territoriale, de la Fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

fiphfp.fr / @fiphfp

**A propos de La Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d’entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s’adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu’aux métropoles, avec l’ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales.

La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d’être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d’eux.

Elle accompagne les grandes mutations en cours notamment celles dans les territoires, à ce titre elle se mobilise pour une plus grande inclusion, notamment celle en faveur de personnes en situation de handicap, conjointement à l’action du FIPHFP dont elle assure la gestion.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

*Contacts presse* :

Groupement Hospitalier Rance-Emeraude : [direction.communication@cht-ranceemeraude.fr](mailto:direction.communication@cht-ranceemeraude.fr)

FIPHFP : [pierre-yves.gallety@tbwa-corporate.com](mailto:pierre-yves.gallety@tbwa-corporate.com) - Tél. : 06 42 98 71 47